

# Restes mortels et reliques des hommes de guerre huguenots

## L'exemple de l'amiral de Coligny

MYRIAM GILET

*Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales, EA 4424  
Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Le 29 septembre 1851, des ossements ont été emmurés à Châtillon-Coligny<sup>1</sup>, dans un pan de mur du vieux château rasé en 1799. Le duc de Châtillon a souhaité rendre les cendres légendaires de l'amiral de Coligny à la terre de ses ancêtres dont il racheta les vestiges sous la Restauration, afin d'y recréer une mémoire et une identité lignagères<sup>2</sup>. Leur retour dans le Loiret, où elles furent déposées une première fois au début du xvii<sup>e</sup> siècle par un enfant du défunt, a ravivé également le souvenir de sa mort dans l'espace public. Ses biographes, à de rares exceptions<sup>3</sup>, et d'innombrables écrivains ont relaté le destin trouble du cadavre livré puis soustrait à la vindicte populaire et à la justice royale après la tuerie parisienne d'août 1572. D'aucuns ont évoqué celui des restes informes déplacés au gré des crises politiques et religieuses françaises pendant trois siècles<sup>4</sup>. L'histoire de leurs heurs et malheurs a donné

1. Ancienne commune de Châtillon-sur-Loing, arrondissement de Montargis. Parmi les nombreuses personnes et les institutions ayant permis ou facilité cette recherche, je remercie spécialement M. Jacques Bacot, M<sup>me</sup> Bernadette Bacot, M. Roch de Coligny, M<sup>me</sup> Élisabeth de Gramont, Anne de Pillot de Coligny (†); M<sup>me</sup> Brigitte Saulais (Archives départementales des Côtes d'Armor), M. Denis Chambet, M. Bruno Isbled, M<sup>me</sup> Chantal Reydellet (Conseil général d'Ille-et-Vilaine); en Haute-Saône, la direction de l'Institut médico-pédagogique (I.M.P.) de Choye, l'Association franco-suisse d'action médico-éducative (A.F.S.A.M.E.), M. André Moissé (Vesoul); dans le Loiret, les Amis du musée de Châtillon-Coligny, Hubert Zurfluh (†), M<sup>me</sup> Anne Monginoux (médiathèque d'Orléans); la Conservation de la Bibliothèque du musée Condé (château de Chantilly, Oise); M. Pierre-Yves Kirschleger, M. le P<sup>r</sup> Jean Meyers, M. Bernard Peschot (université de Montpellier Paul-Valéry).
2. Sur le démantèlement de ce patrimoine lignager sous la Terreur et le Consulat, puis sa reconstruction à partir de 1816, Paul FILLEUL, *Le duc de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, fondateur du Grand Orient: sa vie et ses archives*, préface de B. Faÿ, Paris: Labergerie, 1939, p. 232s; Eugène TONNELIER, *Notes historiques: Châtillon-sur-Loing (Loiret), sa seigneurie et ses anciennes institutions religieuses*, 2<sup>e</sup> édition, Châtillon-Coligny: Ruet-Bourdet, 1908 [1<sup>re</sup> éd., 1889], p. 83-86.
3. P. ex. Jules DELABORDE, *Gaspard de Coligny, amiral de France*, t. III, Paris: Fischbacher, 1882, p. 475.
4. P. ex. Eugène de CARAMAN-CHIMAY, *Gaspard de Coligny, amiral de France, d'après ses contemporains*, Paris: L. Beauvais, 1873, p. 394-396; E. TONNELIER, *op. cit.*, p. 49-52.

lieu surtout à une vulgate historiographique patiemment élaborée à travers une série d'articles. Ainsi, la préservation des restes du corps mutilé, leurs lieux de repos et la destination énigmatique de la tête coupée post-mortem ont-ils capté l'intérêt des sociétés savantes françaises dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1855, la Société de l'histoire du protestantisme français éditait un article princeps qui retraçait chronologiquement le parcours des ossements préservés à l'aune de documents inédits<sup>5</sup>. En 1962, l'abbé Paul Guillaume, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, puis Marguerite Christol en 1965, pour la SHPF<sup>6</sup>, ont examiné de nouveau ces questions débattues par John Viénot puis Félix Le Bihan en 1907 et, à propos du « membre fantôme », par Henri Menu en 1896, et par Paul Moinet en 1931<sup>7</sup>. L'identité du destinataire supposé de la tête – Charles IX ou sa mère, le pape ou le duc d'Albe – a été spécialement un sujet de dispute. Dès 1758, l'abbé François Novy de Caveirac rejetait ce qu'il considérait comme une fable<sup>8</sup>. Pour d'autres, elle est une preuve de la préméditation du meurtre des « huguenots de guerre » ; les écrits des polémistes protestants ou malcontents dont est née cette controverse, les correspondances diplomatiques du XVI<sup>e</sup> siècle également, ont servi à mettre en lumière la responsabilité des catholiques intransigeants, sinon un complot de l'étranger, italien ou espagnol<sup>9</sup>. À l'inverse, le destin des restes

5. « Les restes de l'amiral de Coligny, leurs vicissitudes, depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à nos jours. Leur réintégration à Châtillon-sur-Loing en 1851 », *BSHPF* 3 (1855), p. 346-352.
6. Paul GUILLAUME, « Les énigmes du tombeau de Coligny à Châtillon », dans *Les énigmes des tombeaux de Louis XI, à Cléry, et de l'amiral Coligny, à Châtillon*, Orléans : Imprimerie du Bourdon blanc, s. d. [1962], p. 17-28 ; Marguerite CHRISTOL, « La dépouille de Gaspard de Coligny », *BSHPF* 111 (1965), p. 136-140.
7. [Henri MENU], *Traditions historiques du XVI<sup>e</sup> siècle. L'expédition de la tête de l'amiral Coligny à Rome (septembre 1572)*, [Châlons : l'Union républicaine, 1896], 23 p. ; John VIÉNOT, « Les restes de l'amiral Coligny », *Revue chrétienne*, Paris, t. 1 (1<sup>er</sup> mars 1907), p. 194-199 ; ID., « À propos de Coligny », *Revue chrétienne*, Paris, t. 2 (1907), p. 398-399 ; Félix LE BIHAN, « Les Coligny : leurs sépultures », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3<sup>e</sup> série, 25 (1907), p. 216-245 [repris dans le *Bulletin général des Sociétés académiques de France (Histoire, Lettres, Sciences & Arts)*, vol. 1 (octobre 1910), Paris, p. 45-70] ; Paul MOINET, « L'amiral a perdu la tête », *Pro Medico : revue périodique illustrée*, 1931, n<sup>o</sup>2, p. 36-42.
8. François NOVY DE CAVEIRAC, *Dissertation sur la journée de la Saint Barthélemy*, dans *Apologie de Louis XIV et de son Conseil sur la révocation de l'édit de Nantes pour servir de réponse à la « Lettre d'un patriote sur la tolérance civile des protestants de France »* [...], s. l., 1758, p. XLI-XLII.
9. La culpabilité de l'Église romaine a été réfutée par Henri Menu (*op. cit.*) ; sur cette légende, Janine ESTÈBE-GARRISSON, « Réfutation des principales images d'Épinal de la Saint-Barthélemy », dans P. JOUTARD, J. ESTÈBE, E. LABROUSSE, J. LECUIR, *La Saint-Barthélemy, ou les résonances d'un massacre*, Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, 1976, p. 114-115. La thèse d'une destination flamande de la tête et, partant, d'un complot ourdi par l'Espagne, a été énoncée par Henri FORNERON, *Histoire de Philippe II*, t. III, Paris, 1882, p. 206. Sans incriminer le Roi Catholique, le biographe reliait le meurtre de Coligny à un projet du duc d'Albe de faire assassiner le Stadhouder aux Pays-Bas, à l'aune de documents édités par Louis-Prospér Gachard dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. VI, Bruxelles, 1857, p. 1-3. Paul Moinet, qui s'en est inspiré (art. cit., p. 37-40), a été repris par Marguerite Christol (art. cit., p. 136-137) ; voir en outre, Jean-Louis BOURGEON, *L'assassinat de Coligny*, Genève : Droz, 1992, p. 117 (un coup

ôtés du gibet en 1572 fait l'objet d'un relatif consensus historiographique depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il constitue une base d'étude plus tangible *a priori*. De fait, l'historien dispose des restes d'un cadavre, d'une tradition écrite, d'un corpus foisonnant d'études ou de notices évoquant leur résurgence, et d'autres os attribués au défunt, dont une phalange, longtemps conservée à Choye en Haute-Saône, et enfin un fragment d'os iliaque, à Rennes. Néanmoins, ces éléments d'une légende macabre mettent en relief le statut tout aussi complexe voire ambigu du corps mort du chef huguenot ; ils en révèlent la nature sémiologique. Ses ossements, en effet, sont censés témoigner d'événements passés, à l'instar d'objets historiques ; les menus restes, soigneusement appareillés, sont telles des reliques profanes par ailleurs. Métonymiques d'un tout, et nimbées de représentations, celles-ci ont la capacité de rendre présents le disparu et son souvenir<sup>10</sup>. Aussi, et à l'aune des problématiques afférentes aux liens entre histoire, mémoire et identité, les cendres et les reliques présumées de l'amiral doivent être étudiées comme des objets potentiellement révélateurs, moins de faits historiques que d'une volonté d'appréhender le passé et d'une conscience de groupe. Sans prétendre à l'exhaustivité, une évocation de la vulgate relative à la conservation des restes du cadavre outragé, dans un premier temps, puis l'étude de deux « reliquaires » permettront d'en prendre la mesure.

*Les vicissitudes des cendres de l'Amiral : une vulgate historiographique et sa critique*

L'ambiguïté des sources écrites de la Saint-Barthélemy a été soulignée, *a fortiori* à propos de la mort de Coligny<sup>11</sup> ; ainsi du récit des avanies de son cadavre, voire de la relation des vicissitudes de ses cendres depuis le milieu

---

de force des bourgeois de Paris, orchestré par les Guises avec l'appui de l'Espagne). Selon l'abbé Guillaume (*op. cit.*, p. 23-25), la disparition de la tête doit être reliée à une vengeance privée des Guises contre l'amiral.

- 10 Sur ces problématiques, Philippe BORGEAUD, Youri VOLOKHINE (dir.), *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*, Berne, Berlin : Peter Lang, 2005 ; Dominique FOYER, « Quand le corps fait signe... », *Revue des sciences humaines* 278/2 (2005) : *Le reste, la relique*, p. 31-46 ; Laurier TURGEON, « La mémoire de la culture matérielle et la culture matérielle de la mémoire », dans O. DEBARY, L. TURGEON (dir.), *Objets & Mémoires*, Paris – Québec : Éditions de la MSH – Presses de l'Université Laval, 2007, p. 14-27 en particulier ; Philip BENEDICT, Hugues DAUSSY, Pierre-Olivier LÉCHOT (éd.), *L'identité huguenote : faire mémoire et écrire l'histoire, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Genève : Droz, 2014, p. 14-16, 23-32.
- 11 J.-L. BOURGEON, « Pour une histoire, enfin de la Saint-Barthélemy », *Revue historique* 282/3 (1989), p. 83-112 en particulier ; sur le meurtre de l'amiral, ID., *L'assassinat de Coligny*, p. 114-115 ; Arlette JOUANA, *La Saint-Barthélemy : les mystères d'un crime d'État, 24 août 1572*, Paris : Gallimard, 2007, p. 23-25, p. 149-151 ; Nicola Mary SUTHERLAND, « Le massacre de la Saint-Barthélemy : la valeur des témoignages et leur interprétation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 38 (1991), p. 529-554.

du XIX<sup>e</sup> siècle, eu égard à son caractère normatif. Par ailleurs, deux histoires se confondent dans la double caisse ensevelie à Châtillon en 1851 : l'une factuelle, l'autre telle une mise en abyme. De fait, l'évocation des heurs et malheurs du corps en lambeaux du chef calviniste témoigne également de leur valeur historiographique.

Les étapes et les modalités d'une conservation ininterrompue des cendres de l'amiral sont retracées systématiquement dans les études historiques recensées. La relation des faits – plus ou moins concordants – se compose de deux séquences closes par le dépôt de la cassette cinéraire à Châtillon, au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, puis en septembre 1851. La première s'ouvre avec l'enlèvement des restes informes ; détachés du gibet de Montfaucon par un valet du maréchal de Montmorency ou plusieurs domestiques, puis réduits dans la chaux<sup>12</sup> ou enfermés simplement dans une caisse en plomb au château de Chantilly, ils y ont été gardés secrètement, le duc ayant attendu des jours meilleurs pour les restituer aux enfants du défunt. Quand Châtillon n'est pas leur unique destination, sont évoqués leurs refuges successifs en France, à Montauban – sans certitude – voire aux Provinces-Unies, la probabilité d'un séjour en territoires protestants paraissant dépendre aussi de la religion de chaque auteur. Après son mariage avec Guillaume le Taciturne en avril 1583, Louise de Coligny les aurait conservés en Hollande jusqu'à ce qu'elle – sinon son neveu – les rapatriât au château de Châtillon pour les déposer dans la crypte de l'ancienne église seigneuriale<sup>13</sup> en 1601 au plus tard, conformément au vœu de l'amiral. Après la mort de son dernier descendant mâle en ligne directe (1657) ou vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ces ossements ont été relégués à l'intérieur de l'ancienne tour donjon, dans la chambre des archives<sup>14</sup>. Leur

12. J. VIÉNOT, art. cit., p. 198.

13. Ayant défendu inlassablement la mémoire de son père à la cour, dont elle obtint la réhabilitation définitive le 8 juin et le 14 juillet 1600 (lettres patentes et arrêt du parlement de Paris), Louise de Coligny aurait été en mesure – lors d'un de ses nombreux séjours en France – d'accomplir ce que d'aucuns ont attribué à son frère François (mort en 1591) ou au fils de ce dernier. Alors qu'il servait comme colonel du régiment d'infanterie française dans l'armée des Provinces-Unies en guerre contre l'Espagne, Henri de Coligny a été tué au siège d'Ostende, le 10 septembre 1601. Sur l'action de l'une, Jules DELABORDE, *Louise de Coligny, princesse d'Orange*, t. I, Paris : Fischbacher, 1890, p. 399-401, 404-406, 427-430 ; Jean DU BOUCHET, *Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny* [...] Paris, chez Jean Dupuis, 1662, p. 570-573. Avant février 1606, la princesse d'Orange a demandé à Joseph Juste Scaliger une épitaphe latine qu'elle destinait au sarcophage de marbre noir édifié dans la crypte seigneuriale : voir sa lettre du 17 février 1606, dans *The Correspondence of Joseph Justus Scaliger*, éd. Paul Botley, Dirk van Miert, vol. VI, Genève : Droz, 2012, p. 326-328. Sur le rôle présumé de son neveu, Antoine-César BECQUEREL, « Souvenirs historiques sur l'amiral de Coligny, sa famille et sa seigneurie de Châtillon-sur-Loing », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 3<sup>e</sup> série, t. xxv (1858), p. 175 ; également, F. LE BIHAN, art. cit., p. 229 ; P. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 18.

14. F. LE BIHAN, art. cit., p. 229 ; E. TONNELIER, *op. cit.*, p. 50. Ce déplacement n'a pas été expliqué comme une possible conséquence de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Par ailleurs, une

parcours posthume a débuté avec la résurgence fortuite de la cassette cinéraire tel un trésor, dans le parc du château pendant l'été, entre 1784 et 1786, ou plus tôt, vers 1780, et avec l'entente de deux grands seigneurs catholiques pour offrir aux restes du chef huguenot un asile sûr. Témoin de sa découverte lors d'une visite à Châtillon<sup>15</sup>, le marquis Anne-Pierre de Montesquiou (†1798) l'aurait reçue des mains de son hôte. Il a fait ériger une chapelle sépulcrale pour abriter ces cendres au château de Mauperthuis, dans le jardin Élysée réalisé par Alexandre-Théodore Brongniart; elles y sont restées depuis leur dépôt, le 16 août 1786, jusqu'au démantèlement du domaine seigneurial pendant la Révolution<sup>16</sup>. En septembre 1797 selon Alexandre Lenoir, le comte Élisabeth-Pierre de Montesquiou les aurait fait retirer de leur sarcophage de marbre noir<sup>17</sup>, puis porter à Paris, dans la bibliothèque de l'hôtel familial, où elles auraient été conservées jusque sous la Seconde République<sup>18</sup>. Leur restitution a été faite par son fils Anatole. Au mois d'avril 1851, il a écrit au duc de Luxembourg pour lui retourner la caisse d'ossements dûment réclamée<sup>19</sup>. Avant de leur donner une sépulture en terre non consacrée dans le parc de Châtillon<sup>20</sup>, ce dernier les a fait expertiser devant témoins, par Antoine-César Becquerel, notable du pays et membre de l'Académie des sciences, le 7 septembre suivant<sup>21</sup>. Entre ces

---

succession fit passer le domaine de Châtillon dans la famille des Montmorency-Luxembourg en 1695.

15. La caisse en plomb fut trouvée par un ouvrier lors de travaux dans le parc, à l'intérieur du donjon médiéval très vraisemblablement. Sa découverte par un jardinier, « qui bêchait une plate-bande », paraît moins probable (lettre de Paul Filleul à Paul Moinet, le 22 décembre 1930, non publiée; P. MOINET, art. cit., p. 41).
16. Alexandre LENOIR, *Musée des Monumens français, ou description historique et chronologique des statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et femmes célèbres [...]*, t. IV, Paris: Guilleminet, 1800-1821, p. 20-28; Robin MIDDLETON, « The Château and Gardens of Mauperthuis: the Formal and the Informal », in John Dixon HUNT (éd.), *Garden History: issues, approaches, methods*, Washington DC: Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1992, p. 219-241, p. 233-236 en particulier; Arnaud de MONTESQUIOU-FÉZENSAC, *La Maison de Montesquiou Fézensac depuis la fin de l'Ancien Régime, pour faire suite à la généalogie dressée par Chérin en 1784*, Paris, chez l'auteur, 1962, p. 29-31, 110-114; Cléry RIVIÈRE, *Un village de Brie au XVIII<sup>e</sup> siècle: Mauperthuis*, préface de J. Hubert, Paris: Picard, 1939, p. 46s, p. 69-72.
17. En 1790 d'après A.-C. BECQUEREL, « Souvenirs historiques », art. cit., p. 182; A. LENOIR, *op. cit.*, p. 25.
18. En 1850, l'hôtel de Montesquiou (rue Monsieur) a été vendu aux bénédictines de la rue du Temple.
19. Copie de la lettre d'Anatole de Montesquiou à Charles-Emmanuel de Montmorency-Luxembourg (Paris, le 12 avril 1851), éd. dans « Les restes de l'amiral de Coligny, leurs vicissitudes », art. cit., p. 348-349.
20. Sur ce type d'inhumation fidèle aux usages réformés, Christian GROSSE, Françoise CHEVALIER, Raymond A. MENTZER, Bernard ROUSSEL, « Anthropologie historique: les rituels réformés (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *BSHPF* 148 (2002), p. 1007.
21. « Les restes de l'amiral de Coligny, leurs vicissitudes », art. cit., p. 347-351; A.-C. BECQUEREL, art. cit., p. 182-184.

deux séquences, demeure un silence que justifie l'oubli séculaire dans lequel les restes de l'amiral seraient tombés<sup>22</sup>.

Chaque savant auteur a rassemblé, voire critiqué les preuves historiques ou scientifiques de l'authenticité des ossements, non pour la réfuter, mais pour l'étayer en tentant d'élucider ou de préciser les points discutés de leur légende. De fait, leur sauvegarde quasi prodigieuse est surtout une tradition littéraire, nourrie de récits et de témoignages tardifs, partiels et rarement originaux. Après les tueries de l'été 1572 et jusqu'aux années 1640, l'écrit a redonné chair au corps absent ou détruit en partie. La relation du devenir des restes du corps outragé de Coligny jusqu'au début du xvii<sup>e</sup> siècle repose en partie sur un lieu commun de la polémique protestante des années 1570. François Hotman lui a donné forme, ayant rapporté à mots couverts que des anonymes ou des cavaliers détachèrent de nuit son cadavre pendu au gibet par les pieds, puis l'ensevelirent en secret, d'abord dans un pamphlet de 1573 lui étant attribué, *De furoribus Gallicis*<sup>23</sup>, puis dans sa biographie de l'amiral (c. 1577 [*Vita Colinii*, 1575])<sup>24</sup>. Une trentaine d'années plus tard, les restes du cadavre ont resurgi des écrits historiques de Jacques-Auguste de Thou; selon le magistrat, ils furent portés au château de Chantilly, mis dans une caisse en plomb déposée dans la chapelle castrale<sup>25</sup>, sinon dans un endroit tenu secret<sup>26</sup>. Néanmoins, le récit du devenir des cendres jusqu'en 1601 est fondé généralement sur la seconde édition de l'*Histoire universelle* de Théodore

22. M. CHRISTOL, art. cit., p. 138.

23. [Attribué à François HOTMAN], *De furoribus gallicis, horrenda et indigna Amirallii Castillionei, nobilium atque illustrium virorum caede [...]* Ernesto Varamundo Frisio auctore [...] Edimburgi [Bâle: Thomas Guérin], 1573, p. xli, p. lvi-lvii; *Discours simple et véritable des rages exercées, par la France, des horribles et indignes meurtres commiz es personnes de Gaspar de Colligni, Amiral de France, & de plusieurs grandz Seigneurs, gentilshommes & autres illustres & notables personnes [...]* d'Ernest Varamond de Frise [...] Bâle: Pieter Vuallemant [La Rochelle: Barthélemy Berthon], 1573, p. liii [exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris].

24. François HOTMAN, *La Vie de Messire Gaspar de Colligny Admiral de France*, fac-similé de l'édition Elzévier, éd. Émile-V. Telle, Genève: Droz, 1987, p. 130. Sur ce motif et ses variantes, voir également, *Le Tocsain, contre les massacreurs et auteurs des confusions en France [...]*, Reims [Bâle]: Jean Martin, 1577, f° 88 r°; [Nicolas BARNAUD], *Le réveille-matin des François, et de leurs voisins [...]*, Édimbourg [Strasbourg?]: Jacques James [Jobin], 1574, p. 119-120; Simon GOU-LART, *Memoires de l'estat de France, sous Charles neufiesme [...]*, vol. 1, Meidelbourg: Henrich Wolf [Genève: Eustache Vignon], 1576, p. 509.

25. [Jacques-Auguste de THOU], *Histoire de Monsieur de Thou, des choses arrivées de son temps*, mise en français par P[ierre] du Ryer, t. III, Paris, Augustin Courbe, 1659, p. 661-662: «Après qu'il y eut sery pendant quelques jours de spectacle à la passion de plusieurs, & à la juste indignation de beaucoup d'autres, qui conjecturoient que cette fureur du peuple cousteroit beaucoup un jour au Roy & à la France, François de Montmorency proche parent du mort, mais encore plus son amy, qui s'estoit dérobé de bonne heure du peril, le fit oster de nuit du gibet par des hommes fidelles, & le fit transporter à Chantilly, où il fut enterré dans la Chapelle.»

26. *La vie de Jacques-Auguste de Thou, I. Aug. Thuani vita*, trad. et éd. Anne Teissier-Ensminger, Paris: Honoré Champion, 2007, p. 257.

Agrippa d'Aubigné (1626)<sup>27</sup>, et sur les « Annotations » de la *Vie* de Coligny éditée en français en 1643<sup>28</sup>. Jean Hotman, leur auteur présumé, et le capitaine huguenot ont appuyé leurs dires sur divers témoignages et des documents recueillis *a posteriori*. Les écrits de l'historien, que reprenait d'Aubigné dans l'édition de 1618<sup>29</sup>, sont ignorés ou omis.

Les zones d'ombre relatives aux différents séjours des cendres ont été débattues sur la base de ces récits tardifs quasi exclusivement. Ainsi au début du xx<sup>e</sup> siècle, la protection des restes du défunt par un illustre ami et parent et le dépôt prolongé des ossements au domaine de Chantilly ont fait l'objet d'une controverse due au récit d'Aubigné *a priori*, et à la découverte d'un corps momifié à l'intérieur de la chapelle castrale au xviii<sup>e</sup> siècle. En 1907, John Viénot et Félix Le Bihan ont confronté leurs arguments respectifs à propos de ce premier asile. Dans la *Revue chrétienne*, le pasteur a publié une lettre d'un confrère au rédacteur du *Christianisme au xx<sup>e</sup> siècle*: Louis Marsauche rendait compte des résultats d'une enquête effectuée pour l'Union pastorale des environs de Paris, à l'issue d'une réunion à Chantilly. Il confirmait, d'après les vérifications archivistiques du conservateur du musée Condé, que le corps découvert lors de travaux de démolition, le 10 décembre 1718<sup>30</sup>, dans un cercueil de plomb et parfaitement embaumé, était celui de Guillaume III Le Bouteiller de Senlis (†1340), et non celui de l'amiral, contrairement à ce qu'affirma Rousseau-Leroy dans son histoire de Chantilly en 1859<sup>31</sup>... Les deux pasteurs n'ont pas renoncé pour autant à la tradition transmise par les historiens du xvii<sup>e</sup> siècle, eu égard à la présence de François de Montmorency à Chantilly le 24 août 1572 et au secret gardé sur le lieu du dépôt des cendres jusqu'à leur restitution à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou au début du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. En revanche, Félix Le Bihan a souligné les incohérences apparentes du récit albinéen dans deux lettres et un article sur les sépultures des Coligny. Il lui a opposé le témoignage oculaire de Becquerel, d'après qui l'aspect momifié de la matière dont étaient enveloppés les restes observés ne concordait pas avec l'état décharné d'un corps recouvert de chaux. Et de douter, non sans erreur

27. Théodore Agrippa d'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, éd. André Thierry, t. III, Genève, Droz, 1985, p. 333-335.

28. Jean HOTMAN [ou Jean de SERRES?], « Annotations sur la vie de Messire Gaspar de Coligny, seigneur de Chastillon, Amiral de France, traduite du latin de feu Jean Hotman, seigneur de Villiers », dans *La vie de messire Gaspar de Coligny, seigneur de Chastillon, Amiral de France. Augmentée de quelques annotations [...]*, Amsterdam [Genève], pour les héritiers Commelin, 1643, p. 49-51.

29. AUBIGNÉ, *Les histoires du sieur d'Aubigné*, t. II, Maillé: Jean Moussat, 1618, p. 17.

30. *Le nouveau Mercure*, janvier 1719, p. 146-147.

31. A. ROUSSEAU-LEROY, *Chantilly: étude historique (900-1858)*, Chantilly: Lecointe-Duval, 1859, p. 43 n. 2.

32. J. VIÉNOT, « Les restes de l'amiral Coligny », art. cit., p. 194-198; ID., « À propos de Coligny », art. cit., p. 398-399.

d'attribution, de la véracité des autres faits relatés, telle leur inhumation dans la chapelle<sup>33</sup>.

Dans tous les esprits en effet, le procès-verbal de 1851 et les souvenirs personnels de l'académicien ont été la pierre de touche des cendres rapportées à Châtillon au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux qui s'en sont inspirés, à l'instar du Comité de la SHPF en 1855, de Félix Le Bihan, de Paul Guillaume puis de Marguerite Christol<sup>34</sup>, ont historicisé le contenu de la double caisse en bois et en plomb, à l'aune des récits de la mort de Coligny par ses contemporains. Presque tous ont ignoré, en revanche, un témoignage antérieur d'un siècle à celui du savant observateur. Or, il apparaît en filigrane dans les notes infrapaginales de l'abbé Guillaume et d'un article de 1851 sur l'ancien hôtel de Ponthieu<sup>35</sup>, elles-mêmes étant empruntées à l'*Histoire de la Saint-Barthélemy* par Audin (1826)<sup>36</sup>. Ce dernier, qui n'a pas cité sa source, a probablement utilisé les *Vies des hommes illustres de la France*. Dans la biographie de Coligny, l'abbé Pérau publiait, en 1747, ce que lui écrivit Pierre-Nicolas Bonamy (1694-1770), historiographe de la ville de Paris et académicien, à propos d'une visite au château où il vit, en novembre 1737, dans la chambre des archives, « six ou sept os enfermés dans une boîte ou coffret de plomb, long de deux pieds sur un pied de large [...] »<sup>37</sup>. Becquerel et son prédécesseur n'ont pas décrit exhaustivement le contenu de chaque caisse<sup>38</sup>. Ils ont retenu toutefois pour preuve de l'illustre provenance des restes, la vue d'une omoplate « percée d'un trou circulaire, analogue à celle qu'une balle de fusil aurait pu faire », telle une évocation de l'attentat de la rue des Poulies dont l'amiral fut victime le 22 août avant son meurtre<sup>39</sup>.

33. Félix LE BIHAN, Lettre à John Viénot, s. l. n. d., éd. J. VIÉNOT, « À propos de Coligny », art. cit., p. 398-399; Château de Chantilly, Bibliothèque du musée Condé, NA 15/57 : le même [au conservateur du musée Condé?], Saint-Brieuc, le 29 mai 1907, p. 1-2 (lettre autographe avec en-tête); Id., « Les Coligny : leurs sépultures », art. cit., p. 225-228.

34. « Les restes de l'amiral Coligny, leurs vicissitudes », art. cit., p. 349-351; F. LE BIHAN, art. cit., p. 227; P. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 18-21; M. CHRISTOL, art. cit., p. 139-140.

35. P. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 21 n. 3; Nicolas-Michel TROCHE, « Notice sur l'ancien hôtel de Ponthieu, quartier du Louvre, à Paris, où fut tué l'amiral Gaspard de Coligny, le 24 août 1572 », *Revue archéologique*, 8<sup>e</sup> année (1851-1852), p. 597 n. 1.

36. Jean-Marie-Vincent AUDIN, *Histoire de la Saint-Barthélemy, d'après les chroniques, mémoires et manuscrits du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Audin, 1826, n. 1 p. 336-337 [2<sup>e</sup> éd., 1829, p. 347-348; éd. Liège, 1852, p. 206 n. 1].

37. Pierre-Nicolas Bonamy, cité par [Gabriel-Louis PÉRAU], *Suite de la vie de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, Amiral de France, etc.*, dans *Les vies des hommes illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent*, t. XV, Amsterdam : Le Gras, 1747, p. 669.

38. Leurs inscriptions et leurs dimensions diffèrent : 64,8 cm de long, 32,4 cm de large pour la première, visiblement ouverte, sinon ouvrable; 55 cm de long, 23 cm de large pour la caisse en bois protégeant une caisse en plomb entièrement soudée et de taille plus réduite encore.

39. « Procès-verbal déposé dans la caisse de plomb qui renferme les restes de Coligny », éd. dans « Les restes de l'amiral Coligny, leurs vicissitudes », art. cit., p. 350-351; A.-C. BECQUEREL, « Souvenirs historiques », art. cit., p. 183-184; cette interprétation est celle de M. CHRISTOL, art. cit., p. 139; [G.-L. PÉRAU], *Suite de la vie de Gaspard de Coligny, op. cit.*, p. 669.

En 1737, une balle en plomb était encore logée dans l'os, que l'abbé Pérau interprétait comme une ultime injure faite au corps enchaîné au gibet, à défaut d'un témoignage ayant permis de rattacher cette lésion à l'attentat. Il notait en effet que les « Mémoires du tems » ne mentionnèrent que deux blessures faites par un tir d'arquebuse, l'une des balles, extraite, ayant labouré le bras gauche jusqu'au coude, l'autre ayant arraché à demi une phalange de la main droite<sup>40</sup>. Le professeur de physique a décrit en outre une matière brunâtre, « enveloppée et pénétrée de paille d'avoine », humide, d'où émanait une odeur nauséabonde, sous laquelle se trouvaient des ossements en faible quantité, plusieurs os fracturés du fait de mutilations péri ou post-mortem, signes d'une mort violente, et deux fémurs intacts, « d'assez fortes dimensions » – ceux d'un homme par conséquent. L'absence de tête confirmait, selon lui, sa décollation post-mortem. L'excellent état de la double caisse et une tradition floue l'ont incité à croire que l'omoplate fut réunie au reste après la redécouverte des cendres à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle se trouvait dans la première caisse vue en 1737<sup>41</sup>.

Ainsi, l'historicité des cendres et de leur destin repose sur l'autopsie également : l'expérience des sens – le témoignage oculaire d'une autorité scientifique notamment – la parole des gens dignes de foi, et l'examen relativement objectif des faits ou des choses. Toutefois, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, leur histoire savante est plus ou moins habitée par l'esprit polémique des écrits ayant fondé la légende macabre de l'amiral à l'instar de l'*Histoire universelle* qu'Aubigné vouait, après l'abjuration d'Henri IV, à servir la cause protestante et à célébrer ses héros à travers le récit des souffrances endurées par les réformés de France<sup>42</sup>. L'article du *Bulletin de la SHPF* de 1855, par exemple, répondait à la vocation militante voire pédagogique de la Société que lui assigna Charles Read dès sa fondation en avril 1852 : défendre la Réforme par l'Histoire. Ce dernier proposait d'écrire, à partir d'un corpus de pièces justificatives, l'histoire des protestants de glorieuse mémoire, celle des événements tragiques du XVI<sup>e</sup> siècle, de signaler les faits de cohabitation pacifique entre catholiques et protestants, entre autres<sup>43</sup>. Le Comité de rédaction s'est exécuté, qui a publié *in extenso* le procès-verbal communiqué

40. P. ex., ces blessures sont caractérisées par [N. BARNAUD], *Le réveille-matin des François*, op. cit., p. 48.

41. « Procès-verbal », éd. cit., p. 350 ; A.-C. BECQUEREL, « Souvenirs historiques », art. cit., p. 183-184.

42. André THIERRY, « Introduction », dans AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, éd. cit., t. I, 1981, p. VIII-XII, XXII-XXX.

43. André ENCREVÉ, « Les premières années du Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français », *BSHPF* 148 (2002), p. 709-733 ; Patrick HARISMENDY, « 'Post tenebras lux' ou cent ans de la Société de l'histoire du protestantisme français », *Revue d'histoire de l'Église de France* 86 (2000), p. 718 ; sur la vocation identitaire de l'historiographie protestante, P. BENEDICT, H. DAUSSY, P.-O. LÉCHOT, éd., *L'identité huguenote*, op. cit., p. 24-32.

par Becquerel lui-même. En ayant porté cet acte privé à la connaissance de son lectorat, la SHPF a voulu donner une preuve anthropologique et historique des souffrances d'un héros de la liberté de conscience et de la religion vécue jusqu'à la mort, par loyauté envers son souverain voire par patriotisme, telle une évocation anachronique du combat à poursuivre pour une reconnaissance de l'égalité des cultes en France sous le Second Empire. Dans cet esprit probablement, John Viénot a souligné avec insistance l'attitude protectrice d'un partisan de la tolérance civile envers les restes sanglants de son cousin huguenot. De fait, François de Montmorency, l'un des inspireurs de la paix de Saint-Germain, aurait agi fidèlement à ses principes, lui qui représentait les catholiques modérés à la cour et le parti d'une tolérance civile, ayant préféré la coexistence provisoire des deux confessions à une solution coercitive du schisme religieux<sup>44</sup>.

L'histoire d'un défunt célèbre est rarement objective. Celle des restes de l'amiral de Coligny est faite d'un empilement de récits et de preuves critiquées à l'aune d'une tradition écrite. Par ailleurs, elle témoigne d'une volonté de réinvestir, voire de sanctuariser, par le biais de l'entreprise historique, la mémoire d'un mort, partiellement rendue à sa fonction lignagère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers la même époque, le culte des morts et celui des reliques ont contribué paradoxalement à une réaffectation identitaire voire idéologique du souvenir du héros protestant.

### *Les reliques présumées d'un Illustre*

Dans le dernier numéro du *Bulletin de la SHPF* de 1972, Franck Delteil a publié une chronique des célébrations du quatrième centenaire de la mort de l'amiral; il évoquait, dans une note, le destin de son cadavre après la Saint-Barthélemy. Et de mentionner des restes secondaires, dont une phalange conservée au château de Choye, et une vertèbre sacrée, aux Archives départementales des Côtes-du-Nord [Côtes d'Armor] à Saint-Brieuc<sup>45</sup>. Interrogé par Henri Polge, leur directeur répondait à ce dernier, en juin 1976, ne conserver qu'un os du cardinal de Richelieu<sup>46</sup>. L'hypothétique relique a été confondue probablement avec une pièce osseuse donnée aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine dans les années 1950. À l'inverse des cendres

44. Sur le rôle de François de Montmorency, A. JOUANNA, *La Saint-Barthélemy*, op. cit., p. 20; EAD., art. «Montmorency», dans A. JOUANNA, J. BOUCHER, D. BILOGHI, G. LE THIEC, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris: Robert Laffont, 1998, p. 1124-1125.

45. Franck DELTEIL, «Commémoration de "l'Amiral de Coligny et son temps": chronique», *BSPHF* 118 (1972), p. 558 n. 1.

46. Henri POLGE, «Affaires de cœurs et histoires de cadavres», *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers* 78 (1977), p. 119-120.

emmurées à Châtillon-Coligny, ces « menues reliques<sup>47</sup> » ont suscité un intérêt critique très limité. Ce qui a été écrit à propos de la phalange, notamment, se réduit aux éléments succincts d'une notice du *Bulletin de la SHPF* de 1951 et à un article sur le souvenir de Coligny à Choye, paru dans les colonnes de *L'Est républicain* le 17 septembre 1972<sup>48</sup>. Des archives écrites et des récits historiques, des études modernes et des renseignements communiqués oralement ou par écrit par des descendants de l'amiral et les membres de plusieurs institutions, publiques ou privées, complètent ce qui résulte de l'examen visuel du premier objet reliquaire chez son dépositaire, fait le 5 avril 2007, et de l'observation du second à partir de clichés photographiques. Leur description préliminaire doit permettre d'évoquer leur origine et leur statut problématiques, puis de souligner la fonction des reliques présumées d'un acteur des guerres de Religion, eu égard à la récupération voire à la réinvention tardive de son souvenir.

### *Les boîtes et leurs contenus*

Les deux boîtes et leurs contenus ont une origine privée. La relique signalée à l'attention de la SHPF et des lecteurs de son *Bulletin* en 1951, reposait au château de Choye (nord-ouest de Besançon), dans une chapelle désaffectée, au premier étage et à l'intérieur d'un petit monument mural en pierre blanche terminé par un fronton armorié. La cassette était logée dans une niche fermée par une grille métallique. Cette demeure a été la propriété de la famille de Pillot de Coligny, du début du *xix<sup>e</sup>* siècle à la Seconde Guerre mondiale. Dégradée sous l'Occupation, achetée par un marchand de Giromagny en 1942, elle appartient à une association franco-suisse depuis 1946 ; celle-ci y a fondé un institut médico-pédagogique, l'« Amitié » de Choye. Sa direction a donné la cassette à un descendant des anciens châtelains lors d'une visite à Choye vers l'année 2000. La seconde boîte, conservée par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine sous la cote 7J 1, provient du fonds du docteur Paul Hardoüin († 1956). Peu de temps avant son décès, cet ancien professeur de

47. *Coligny : protestants et catholiques en France au *xvi<sup>e</sup>* siècle* : Archives nationales, hôtel de Rohan, octobre 1972-janvier 1973. Exposition nationale organisée à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de l'Amiral de Coligny par le Ministère des Affaires Culturelles, Direction des Archives de France [catalogue par Jean-Pierre Babelon, collab. Guy Putfin, Régine Boissarie], s. l. [Paris], s. d. [1972], p. 109, n°366.

48. « Une relique de l'Amiral de Coligny », *BSHPF* 98 (1951), p. 112 ; Yves DORNIER, « Illustre victime de la St-Barthélemy, l'amiral de Coligny n'est pas oublié grâce à son château de Choye », *L'Est républicain* (édition de Vesoul), 1972, n° 284, n. p. ; la seconde « relique » a fait l'objet d'une communication de Jean Le Maire devant la Société archéologique et historique de l'Orléanais en 1954 [compte rendu dans le *Bulletin de liaison provisoire de la SAHO*, n° 26 (janvier-février 1954), p. 1].

clinique chirurgicale à l'École de médecine de Rennes, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, en fit don aux Archives avec l'ensemble de ses papiers personnels<sup>49</sup>.



Fig. 1. La cassette du château de Choye (cliché de l'auteur)

Ces objets se composent de trois types d'éléments : un ou deux contenants, une pièce osseuse, et des documents graphiques. Leurs réceptacles ont une forme parallélépipédique. Le premier, constitué de plomb, est disposé horizontalement ; son dépositaire a confectionné un couvercle en plomb également, pour pallier la perte de l'original, et a recouvert d'un rectangle de tapisserie rouge le fond d'un compartiment métallique central ; il y a logé un petit cylindre en verre blanc abritant un os et un fragment de texte manuscrit. Le second, disposé verticalement sur un socle, est une boîte faite de carton rigide recouvert de papier maroufflé et décoré en faux marbre. Sa façade est fermée par une plaque inamovible en verre soufflé<sup>50</sup>. Leurs dimensions sont modestes : la cassette en plomb mesure 20,5 cm de long, 12,5 cm de haut

49. Émile EVELLIN, «Le Docteur Paul Hardouin», *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* 71 (1958), p. 32-34 ; renseignements communiqués par M<sup>me</sup> Chantal Reydellet et par M. Bruno Isbled (AD Ille-et-Vilaine).

50. Source : description faite par M. Denis Chambet, conservateur des Antiquités et objets d'art du Conseil général d'Ille-et-Vilaine (courriel du 11 juin 2014).

et 13,2 cm de côté; la boîte cartonnée, 18,3 cm de haut, 14 cm de largeur (15,2 avec le socle), et de 9 à 10,5 cm de côté.



Fig. 2. La «relique», son «authentique» et une inscription sur tablette métallique (cliché de l'auteur)



Fig. 3. Reliquaire de l'amiral de Coligny, fonds Paul Hardoüin (Rennes)  
© Collection Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, cote 4 Fi 7700.

L'une et l'autre renferment une pièce osseuse. La première mesure 4,9 cm de long. Des altérations sont visibles à la surface convexe et aux deux extrémités de l'os. Collée sur la partie concave du corps, une étiquette en papier désigne la phalange d'une main : « Os Digitalis » y est écrit à l'encre noire et en lettres de type gothique. À l'intérieur de la seconde boîte, deux morceaux d'os, maintenus au moyen d'un fin ruban bleu, reposent sur un tissu de velours rouge collé sur le fond du réceptacle<sup>51</sup>. En 1953, Paul Hardoüin a présenté à ses confrères de la SAHIV<sup>52</sup> la boîte qui lui fut donnée par un médecin de Rennes, le docteur Patay. Il a décrit son contenu dans une note manuscrite, ayant observé « un ossement important représentant le pubis droit et la plus grande partie de la branche ischio-pubienne du même côté [*i. e.* un morceau du bassin] » et, placé à côté de lui, un plus petit fragment qu'il n'a pas réussi à identifier<sup>53</sup>. D'après un article de Robert Genevoy sur les anciens châtelains de Choye, la cassette trouvée dans la chapelle désaffectée, pendant l'Occupation, contenait plusieurs ossements; une phalange seule aurait échappé à des prélèvements successifs<sup>54</sup>. Cette tradition locale semble corroborée par un court texte inscrit sur une tablette métallique insérée verticalement à l'intérieur du coffret<sup>55</sup>. On y lit, en lettres cursives :

restes de Gaspard de Coligni, amiral de  
France, tué à [la] S<sup>t</sup> Barthélemy le 24 aout 1572,  
déposé[s] d'abord au château de Chattillon,  
puis au château de Maupertuis[,] enfin dans  
le monument élevé en 1825 par M<sup>r</sup> le  
comte de Montisquieu,  
Perre de France



Fig. 4. La phalange du château de Choye (cliché de l'auteur)

51 Source: *idem*.

52 Séance du 8 avril, *Bulletin et Mémoires de la SAHIV* 69 (1953), p. xii.

53 AD Ille-et-Villaine, 7J 14/2: Paul HARDOÜIN, « Note à propos des restes de l'Amiral de Coligny », p. 3; le deuxième os serait manquant.

54 Robert GENEVOY, « Autour d'un château haut-saônois: de l'abbé d'Olivet à l'amiral de Coligny », *Bulletin de la société archéologique, historique et artistique Le Vieux Papier* 262 (1976), p. 529.

55 Cette tablette, qui mesure 10,5 cm de haut et 17,5 cm de largeur, serait-elle un reste de l'ancien couvercle mentionné par Robert Genevoy?

D'autres documents, écrits ou iconographiques, accompagnent ces os. Une étiquette de papier, en forme de cartouche, est collée sur le socle de la boîte Hardoüin en façade. Six lignes de texte, en lettres d'imprimerie et tenant lieu d'épithaphe, déclinent le nom de l'amiral, sa date de naissance, les circonstances de sa mort, et comportent quatre vers signés : « P. de Beranville<sup>56</sup> ».

L'AMIRAL COLIGNY

Né le 16 Février 1516 – assassiné le 24 Aoust 1572  
 Défenseur de Henri, son cœur juste et fidèle  
 Amoît toujours la France en combatant contre elle,  
 Et brave, et généreux à l'aspect du trépas,  
 Il s'offre aux assassins, en leur tendant les bras

Collé en plein sur le fond de la boîte, un probable portrait de l'amiral vu de profil, en forme de médaillon et encadré d'une fine cordelette, rend présent le défunt<sup>57</sup>. Collée à l'extérieur du coffret en plomb, une étiquette rectangulaire en papier comporte une épigramme manuscrite en caractères italiques : « Hic est GASPARDVS ille qui fuit[,] dum/Vixit, Gallia Galliae[ :] perempto/Illo, Gallia Galliae est cadauer<sup>58</sup> ». Par ailleurs, le petit cylindre de verre contient un document en vélin de forme rectangulaire, enroulé, noirci et craquelé. De dimensions réduites (6,2 cm de long, 4,2 cm de haut), ce dernier correspond à la moitié gauche ou au quart supérieur gauche d'un « authentique », dont l'absence intriguait le journaliste Yves Dornier en 1972<sup>59</sup>. Une croix est tracée à l'encre noire, dans l'angle supérieur droit, là où ce document a été coupé de façon rectiligne, au milieu d'un texte latin écrit en lettres minuscules [la partie manquante est restituée entre crochets] :

Magni illius Franciae ad[mira[bi]lis Gasparis a Coloniaco]  
 hujusce loci domini o[ssa, in spem resurrectionis,]  
 hic sunt deposita; anim[a autem apud Eum pro quo]  
 constantissime pugnavit, [recepta est]<sup>60</sup>

- 
56. AD Ille-et-Vilaine, 7J 1, et 7J 14/2, p. 3. Son identité est obscure ; la signature désignerait néanmoins Pierre-Claude Person, ex-chevalier de Bérainville, avocat au Parlement sous Louis XVI, auteur de théâtre et membre de l'Athénée des Arts.
57. Source : D. Chambet. Sur cette fonction du portrait, Dominique POULOT, « Une collection de "morts historiques" », dans *Objets & Mémoires, op. cit.*, p. 171-173.
58. « C'est ce fameux Gaspard, qui fut, de son vivant, la gaule [*i. e.* le bâton ?] de la Gaule ; lui mort, la Gaule de la Gaule [la « Francia » ?] n'est plus qu'un cadavre » (P<sup>r</sup> Jean Meyers).
59. Y. DORNIER, art. cit., n. p. : « Un "authentique" de la relique figurait peut-être dans les papiers des châtelains attachés très certainement à leur filiation » ; d'après M. Jacques Bacot, ce document se trouvait dans la cassette quand elle lui a été remise.
60. « Les os du maître de ce lieu, de ce grand Gaspard de Coligny, admiré de la France, sont déposés ici dans l'attente de la résurrection ; quant à son âme, elle est retournée à Celui pour qui il a combattu avec tant de constance » (P<sup>r</sup> J. Meyers).

Il présente des similitudes formelles avec une portion de chirographe ou charte-partie. Très répandu au Moyen Âge, ce type d'acte était écrit en double sur une feuille de parchemin, coupé en deux parts ou davantage au milieu d'une devise. Le rapprochement des différentes pièces ainsi créées prouvait son authenticité<sup>61</sup>. Son contenu serait identique à l'épithaphe placée sur le sarcophage dans lequel les cendres de l'amiral ont été déposées, à Châtillon-sur-Loing, au début du xvii<sup>e</sup> siècle. La même inscription figurait sur le couvercle de la cassette métallique vue par Pierre-Nicolas Bonamy en 1737<sup>62</sup>. La vétusté apparente et la qualité des pièces jointes à l'os – le style d'écriture gothique de l'étiquette, le matériau précieux et résistant d'un certificat pareil à un authentique de relique<sup>63</sup> – tendent à prouver l'ancienneté de ce reste osseux ; le fragment de vélin la suggère aussi à travers une parenté affichée avec les cendres légendaires du chef protestant. De fait, les composants graphiques des deux objets doivent attester l'originalité des ossements conservés.

### *L'origine problématique des restes*

L'un et l'autre sont agrémentés d'une à plusieurs références historiques et littéraires à la mort de Coligny et à sa mémoire posthume. D'après l'inscription de la tablette métallique, le contenu du premier coffret correspond aux restes sanguinolents détachés discrètement du gibet de Montfaucon en 1572. La restitution de leur parcours jusqu'au début du xvii<sup>e</sup> siècle paraît inspirée de *l'Histoire universelle* d'Aubigné. En outre, sont mentionnés leur dépôt dans l'ancienne sépulture des Châtillon sous le règne d'Henri IV, puis dans la Brie, et le monument ayant accompagné leur restitution au duc de Luxembourg, non en 1825 mais en 1851, ce dernier fait étant omis. En avril, Anatole de Montesquiou lui adressait une stèle en marbre blanc, dont l'épithaphe reproduit une des inscriptions de la chapelle édifée dans le jardin Élysée à Mauperthuis : « ICI REPOSENT/LES RESTES DE GASPARD DE COLIGNI,/AMIRAL DE FRANCE,/TUÉ À LA SAINT BARTHELEMI,/LE 24 AOUT 1572 ». Elle supporte une seconde plaque où sont mentionnés les séjours successifs des restes depuis

61 Olivier GUYOTJEANNIN, Jacques PYCKE, Benoît-Michel TOCK, *Diplomatique médiévale*, 3<sup>e</sup> éd. revue et corrigée, [Turnhout:] Brepols, 2006, p. 92, 188-193, 202-205.

62 [G.-L. PÉRAU], *Les vies des hommes illustres de la France*, op. cit., p. 669-670 ; également, Pierre RÉMOND DE SAINTE-ALBINE, *Abrégé de l'Histoire universelle de J.-A. de Thou, avec des remarques sur le texte de cet auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son ouvrage en 1734*, t. IV, La Haye [Paris?], 1759, p. 398 note b : sa traduction repose sur une transcription partiellement inexacte *a priori* : « Ici, en attendant la résurrection, reposent les os de *Gaspard de Coligny*, Amiral de France, Seigneur de ce lieu. Son âme est dans le sein de celui pour qui il n'a cessé de combattre ».

63 Paul BERTRAND, « Authentiques de reliques : authentiques ou reliques ? », *Le Moyen Âge*, t. CXII (2006/2), p. 364-374.

le xvi<sup>e</sup> siècle. Cette double stèle, funéraire et commémorative à la fois, aurait servi de modèle à l'inscription du coffret en plomb. Une tradition familiale rend floue l'ultime destination des ossements voués à errer. Entre 1945 et sa mort en 1951, Gui de Pillot de Coligny témoignait du soin avec lequel sa famille les conserva, d'abord dans l'Ain jusqu'à la Révolution française, puis en Haute-Saône. Ils auraient été sauvés du désastre après la vente de la terre de Coligny en 1788, sinon après la saisie des biens du comte de Coligny dès 1792 et le rasement du château de Coligny en l'an II<sup>64</sup>. D'après un témoignage tardif également, la relique bretonne proviendrait du domaine de Mauperthuis où des os demeurèrent épars suite au démantèlement du château et de son parc. Son historicité repose sur le récit d'un ancien libraire, Nozeron, qui fit don de la boîte à la Société archéologique de l'Orléanais en novembre 1858<sup>65</sup>. Dans un rapport sur les monuments du pays de Montargis, lu devant la Société archéologique de l'Orléanais l'année suivante, Charles de Langalerie rapportait les souvenirs de son interlocuteur. La protection des Montesquiou-Fézensac dont bénéficia le libraire à Paris, et ses liens de parenté avec leur domesticité, lui auraient valu, vers 1810, la visite d'un serviteur d'Eugène de Montesquiou et le don de la boîte qui contenait quelques-uns des « os brisés d'un squelette » qu'il vit, adolescent, parmi les décombres de la chapelle du parc, lors d'un séjour à Mauperthuis en 1797 ou 1798<sup>66</sup>.

L'authenticité des reliques conservées – et des restes fantômes par conséquent – repose en outre sur leur pouvoir évocateur. L'os recueilli à Choye, identifié comme une phalange de main, paraît évoquer l'attentat dont le chef calviniste fut victime le 22 août 1572, et le récit de ses souffrances d'après François Hotman. Selon ce dernier, l'amiral les endura avec constance par fidélité à Dieu et à Charles IX à la veille de la tuerie parisienne, alors que ses blessures étaient soignées. Le roi aurait dépêché son chirurgien à son chevet. Ayant constaté un début de gangrène, Ambroise Paré aurait décidé de couper son doigt à demi arraché, au moyen de ciseaux mal aiguisés. S'y étant repris trois fois, il infligea de vives douleurs au blessé qui s'abandonna à la volonté divine<sup>67</sup>.

64. Extrait d'une lettre de Gui de Pillot de Coligny, publié par R. M., « Le marquis de Coligny offre à la France les reliques de son ancêtre, première victime de la Saint-Barthélemy » (source inconnue); communiqué par Anne de Pillot de Coligny. La famille détenait plusieurs châteaux à Coligny; voir Paul CATTIN, art. « Coligny », dans Yvan CHRIST (dir.), *Dictionnaire des châteaux de France*, t. 10: Françoise VIGNIER (dir.), *Franche-Comté, pays de l'Ain: Ain, Doubs, Haute-Saône, Jura*, Paris: Berger-Levrault, 1979, p. 68.

65. D'après ce qui est écrit sur une étiquette collée au dos: « Don fait à la Société archéologique/d'Orléans, par M. Nozeron/ancien libraire/Novembre 1858 »; AD Ille-et-Vilaine, 7J 1, et 7J 14/2, p. 3-4.

66. Charles Gérard de LANGALERIE, « Excursion dans l'arrondissement de Montargis », *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* III, 32 (1859 [1862]), p. 20-21.

67. F. HOTMAN, *La Vie de Messire Gaspar de Colligny*, éd. É.-V. Telle, p. 107-108.

D'après *Le Réveille-matin des François*<sup>68</sup>, une des balles aurait emporté l'index – « doigt indice » – de sa main droite. Toutefois d'après Hotman, elle aurait brisé le « maistre doigt [*i. e.* majeur] »<sup>69</sup>. Des emprunts plus explicites aux écrits de polémistes protestants et d'historiens du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle étayent l'identité du défunt honoré à travers ses restes présumés. La stance lisible à l'extérieur du coffret de Choye reproduit une des épigrammes recueillies en 1662 par Jean Du Bouchet dans les *Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny*, dont elle imite parfaitement la typographie<sup>70</sup>. La copie et son modèle reprennent un des « Vers à la mémoire de Coligny » édités par Simon Goulart en 1576, au premier tome des *Mémoires de l'estat de France*<sup>71</sup>. Les vers de la boîte Hardoüin sont tirés de la *Henriade* de Voltaire. Adaptés du chant II du poème épique, dans lequel le roi de Navarre relatait à Elizabeth d'Angleterre les malheurs de la France et la Saint-Barthélemy, ils célèbrent le courage stoïcien de Coligny au seuil de la mort, son patriotisme et sa fidélité, non plus au roi Charles IX, mais au futur Henri IV<sup>72</sup>.

Cependant, ce luxe de références ne constitue pas une preuve de l'origine réelle de ces reliques. En effet, leurs contenants ne semblent pas antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle. De fait, l'un et l'autre correspondent à deux cassettes d'ossements signalées ou décrites par des membres de sociétés savantes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Paul Hardoüin a établi partiellement la provenance du reliquaire breton en soulignant la filiation de son second donateur avec un ancien médecin-chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, son grand-père Camille Patay, également membre de la Société archéologique de l'Orléanais<sup>73</sup>. En 1851 dans la *Revue archéologique*, l'auteur d'une étude sur l'ancien hôtel de Ponthieu où périt l'amiral expliquait avoir suivi vainement la trace d'un certain Housseau. Cet ancien plombier prétendait détenir des ossements de Coligny ; il « les avait renfermés dans un petit cercueil de plomb qu'il avait fait et exposé

68. [N. BARNAUD], *Le Réveille-matin des François*, *op. cit.*, p. 48.

69. F. HOTMAN, *Vie de Coligny*, éd. cit., p. 107-108 ; également, D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, éd. cit., t. III, p. 320 : « l'une brise le grand doigt de sa main droite ».

70. « Plusieurs epitaphes de divers auteurs à la memoire de Monsieur L'ADMIRAL DE CHASTILLON », dans J. DU BOUCHET, *Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny*, *op. cit.*, p. 564.

71. S. GOULART, *Mémoires de l'estat de France*, éd. cit., t. I, p. 761 ; le prénom « Gaspard » est cependant écrit en lettres minuscules, y compris dans la seconde édition de 1578, t. I, 2<sup>e</sup> partie, f. 570 v<sup>o</sup>.

72. *The Complete Works of Voltaire*, 2. *La Henriade*, éd. par Owen Reece Taylor, 2<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour, Genève : Institut et musée Voltaire, 1970, p. 398 : « Coligny, dans son cœur à son prince fidèle, / Aimait toujours la France en combattant contre elle ». Voltaire loue l'amiral vertueux, qui agit dans l'intérêt de l'État, car étant venu à Paris pour assister au mariage princier le 18 août 1572. Jacques BERCHTOLD, « Voltaire et les choix de la *Henriade* : les vérités de l'examen historique et de l'évaluation esthétique », dans J. BERCHTOLD, M.-M. FRAGONARD (éd.), *La mémoire des guerres de Religion : la concurrence des genres historiques (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Genève : Droz, 2007, p. 343.

73. AD Ille-et-Vilaine, 7J 14/2, p. 3 ; C. de LANGALERIE, art. cit., p. 21.

comme modèle sur son étalage», avant de les emporter à Batignolles où il ouvrit un commerce de bouche, d'après son ancien commis<sup>74</sup>. Par ailleurs, l'offre d'« une petite boîte en plomb renfermant quelques ossements », que fit un anonyme à un grand musée parisien<sup>75</sup> au second semestre 1889, a suscité une discussion dans *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* durant l'hiver, au sujet d'une violation hypothétique de la tombe de l'amiral à Châtillon. L'inscription qu'elle portait est en tous points identique à celle de la tablette métallique du reliquaire comtois<sup>76</sup>. Sans préjuger de la provenance du contenu du coffret, les circonstances de son introduction par les Pillot de Coligny à Choye restent inconnues, sans autre preuve qu'une tradition orale. En effet, les archives du château demeurent muettes, la partie du chartrier conservée à Vesoul – la plus ancienne – s'achevant en 1802<sup>77</sup>, et les papiers des châtelains étant perdus ou détruits en partie<sup>78</sup>.

Par prudence, les institutions sollicitées ont refusé ces reliques<sup>79</sup>. D'aucuns ont vu dans ces résurgences de restes suspects des tentatives de tirer un bénéfice des commémorations de l'amiral et de sa mort. L'un des contributeurs de la discussion de l'hiver 1890 soulignait la coïncidence entre l'offre du coffret par un inconnu au musée parisien et l'inauguration de la statue de Coligny au chevet de l'Oratoire du Louvre quelques mois auparavant, lors du centenaire de la Révolution. Et de s'indigner de l'audace avec laquelle des pilliers de tombe mystificateurs auraient voulu « battre monnaie avec la mémoire de la première victime de la Saint-Barthélemy<sup>80</sup> ». Le don de la boîte que Nozeron aurait détenue pendant 48 ans a été consécutif à la publication des *Souvenirs historiques* de Becquerel en 1858<sup>81</sup>. De toute évidence, ces démarches attestent surtout la valeur mémorielle de ces reliques.

74. [N.-M.] TROCHE, art. cit., p. 597, n. 1.

75. Le musée Carnavalet, d'après P. MOINET, art. cit., p. 42 ; toutefois, cet établissement ne conserve aucune trace d'une telle démarche (source : M<sup>me</sup> Roselyne Hurel, courriel du 22 octobre 2013).

76. [L. D.], « La tombe de Coligny a-t-elle été récemment violée? », *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 22<sup>e</sup> année, n° 519 (25 décembre 1889), col. 740 ; 23<sup>e</sup> année, n° 522 (10 février 1890), col. 84-86, et n° 523 (25 février 1890), col. 111.

77. AD Haute-Saône, cote 23 J.

78. Chargé par son cousin germain des archives du château de 1923 à 1940 (il était en garnison à Lunéville), puis réfugié à Toulouse dès 1940, Robert de Pillot de Coligny a recueilli ce qui restait des papiers de famille saccagés pendant l'Occupation (source : M<sup>me</sup> Élisabeth de Gramont, lettre du 22 février 2014).

79. Par exemple, d'après une lettre de Jules Loiseleur (10 février 1890), éditée dans *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 523, col. 111.

80. ICC, n° 522, col. 84-85.

81. A.-C. BECQUEREL, art. cit., p. 183-184.

*De la valeur des reliquaires profanes*

La boîte du fonds Hardouïn a figuré dans une exposition itinérante organisée en 1977 en Bretagne par la Direction des Archives de France et la Société de l'histoire du protestantisme français, à la suite de celle qui s'était tenue à Paris à l'automne 1972. Au numéro 20 du catalogue est mentionné « un fragment d'ossement de l'Amiral de Coligny (pubis) qui paraît avoir été utilisé comme relique par les protestants<sup>82</sup> ». Les commissaires de l'exposition ont mis en exergue la similitude de cette boîte – qui ne serait pas l'objet du respect d'une communauté de croyants envers la mémoire d'un chef charismatique – avec un reliquaire dont elle imiterait la forme et emprunterait la fonction. De fait, les souvenirs historiques de l'amiral constituent, l'un et l'autre, la variante profane d'un objet de dévotion dont les réformés ont dénoncé le culte idolâtre dans leurs controverses avec l'Église romaine dès le xvi<sup>e</sup> siècle, à l'exemple de Jean Calvin dans son *Traité des reliques* en 1543<sup>83</sup>. Le coffret de Choye en réunit les critères ecclésiologiques et les composantes usuelles : des preuves écrites d'authenticité, comprenant un récit de l'itinérance des restes ; l'intervention d'un grand personnage, leur inventeur ou gardien – un Montesquiou ; un fragment osseux reposant sur une étoffe de couleur rouge, substitut du corps absent, qui évoque les tourments d'un héros chrétien et ses actions vertueuses ; une châsse pour le préserver des ravages du temps<sup>84</sup>.

À l'instar des reliques d'un saint, ce reste d'un corps mort doit témoigner d'une continuité physique du passé dans le présent<sup>85</sup>. L'émergence de souvenirs reliquaires de l'amiral et leur valorisation, après la Révolution française, paraissent liées étroitement au culte renaissant des grands hommes et des ancêtres au xix<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>. Les deux reliquaires profanes ont participé différemment à une réappropriation identitaire voire idéologique de son souvenir par des particuliers. L'évocation discrète du martyr d'une cause cède le pas à la célébration du patriotisme et de la loyauté d'un grand commis, mort au service de l'État. Les vers remaniés de la *Henriade* honorent son souvenir en l'associant à la figure humaniste du père de l'édit de Nantes et de la réconciliation nationale. À la suite des protestants français, la boîte Hardouïn

82 *Coligny : protestants et catholiques en France au XVI<sup>e</sup> siècle*. Catalogue de l'exposition itinérante – Bretagne, s. l., 1977, p. 19.

83 Jean CALVIN, *Traité des reliques*, éd. Irena Backus, Genève : Labor et Fides, 2000, p. 19-20.

84 Dominique FOYER, « Quand le corps fait signe... », art. cit., p. 31-46 ; Élisabeth LEMIRRE, Jacques COTIN, « Le reste mythique, la relique fabuleuse », *ibidem*, p. 95-99 ; pour le xix<sup>e</sup> siècle, Yves GAGNEUX, *Reliques et reliquaires à Paris (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Cerf, 2007, p. 28-29, 36-41, 223-226. Sur les origines et critères du culte des saints, Nicole HERMANN-MASCARD, *Les reliques des saints : formation coutumière d'un droit*, Paris : Klincksieck, 1975, p. 23, 74.

85 Christiane VOLLAIRE, « Désaccommoder les restes », dans *Le reste, la relique, op. cit.*, p. 20.

86 Avner BEN AMOS, *Le vif saisit le mort. Funérailles, politique et mémoire en France (1789-1996)*, trad. de l'anglais par Rachel Bouyssou, Paris : EHESS, 2013, p. 159.

donne à voir ainsi la légende du « plus grand des Français » loué par Voltaire<sup>87</sup>, elle-même destinée à contrer les diatribes des ultraconservateurs catholiques contre un traître à la nation et séditieux<sup>88</sup>.

Le destin du reliquaire comtois est intimement lié à l'histoire des Pillot de Coligny<sup>89</sup>. Sa présence en Haute-Saône, dans un cadre privé et familial, a participé à une stratégie nobiliaire de différenciation identitaire et sociale qui consistait à refonder et à enraciner dans de nouvelles terres une mémoire lignagère interrompue par la Révolution dans des fiefs historiques, puis par la Terreur directoriale. Inscrit sur les listes d'émigrés et accusé de faux monnayage, le chef de lignage, Marie-Charles-Ignace, comte de Coligny et du Saint Empire, a été arrêté à Paris en octobre 1798, condamné à mort par une commission militaire et fusillé le 16 janvier 1799 dans la plaine de Vaugirard<sup>90</sup>. Rentré en France à la fin de 1811, indemnisé en 1828 au titre du « Milliard des émigrés », son fils Emmanuel (1781-1852) a pris possession de la terre de Choye dont il a fait sa résidence et le centre de son autorité<sup>91</sup>. Le legs testamentaire d'un fils et frère de parlementaires bisontins<sup>92</sup> a lié, en 1809, la baronnie aux descendants des seigneurs de Chenecey – chefs de la maison de Pillot – et du prince de Montbéliard Léopold-Éberhard de Wurtemberg. En

87. VOLTAIRE, *La Henriade*, éd. cit., p. 403 ; O. R. TAYLOR, « Voltaire et la Saint-Barthélemy », *Revue d'histoire littéraire de la France* 5 (1973), p. 829-838.

88. David EL KENZ, « Le massacre de la Saint-Barthélemy est-il un lieu de mémoire victimaire ? (fin XVI<sup>e</sup> siècle-2009) », dans D. EL KENZ, F.-X. NÉRARD (dir.), *Commémorer les victimes en Europe, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Seyssel : Champ Vallon, 2011, p. 220, 225-230.

89. [S. de MORTHOMIER], « Notice historique sur la maison Pillot de Chenecey-Coligny et de Chantrans, seigneurs de Chastelard, de Chenecey, de Verre [...] comtes de Coligny, marquis de Chantrans, en Franche-Comté, en Alsace, en Bresse, etc. », *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe* [...], 16<sup>e</sup> année (1859), p. 256-261.

90. Archives nationales (Paris), F<sup>7</sup> 6184/2005 ; Alexandre TUETEX, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. VI (Assemblée législative), Paris : Imprimerie nouvelle, 1902, p. 473-476 ; Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse en Franche-Comté de 1789 à 1808*, « Annales littéraires de l'Université de Besançon », diff. Paris : Les Belles Lettres, 1972, p. 129 n. 8 ; Howard G. BROWN, « Mythes et massacres : reconsidérer la "Terreur directoriale" », *Annales historiques de la Révolution française* 3 (2001), p. 33-43.

91. Expulsé de Suisse avec sa mère (†1803), formé à l'Académie militaire de Vienne de 1799 à 1801, le comte de Coligny, par ailleurs comte du Saint Empire, a servi l'Autriche dans le régiment de La Tour-Dragons jusqu'en 1806, puis à la cour de Frédéric de Wurtemberg son parent, dont il fut nommé chambellan en juin 1808. Retiré à Paris durant l'hiver 1811, il y a épousé Charlotte-Victoire-Clémentine-Angélique de Messey-Beaupré en mars 1812. Maire de Choye et conseiller d'arrondissement sous la Restauration, il a démissionné de ses fonctions après l'abdication de Charles X (source : extraits des archives du château de Choye, communiqués par M<sup>me</sup> Élisabeth de Gramont).

92. Mort sans enfants le 14 juillet 1809 à Besançon, son parrain, Denis-François d'Olivet de Chamole, fit de lui son légataire universel par testament du 8 février, avec l'obligation d'écarteler ses armes avec celles des Olivet ; sur l'histoire de la seigneurie de Choye et sur cet héritage, R. GENEVOY, art. cit., p. 527-528 ; sur les d'Olivet et leur fortune immobilière, Maurice GRESSET, *Gens de justice à Besançon, 1674-1789*, 2 vol., Paris : BnF-CTHS, 1978, p. 139, 164, 172, 231, 289, 292-293, 364, 374, 647, 675-676.

1718, ce dernier avait transmis à ses enfants naturels la terre de Coligny héritée des ducs de Châtillon par sa mère Anne de Coligny, fille cadette du maréchal de Châtillon Gaspard III<sup>93</sup>. À travers ce vestige présumé d'un ancêtre prestigieux, les Pillot de Coligny ont recueilli, à Choye, une preuve historique de leur ancienne noblesse. Placé dans la chapelle du château, ce souvenir du premier comte de Coligny a matérialisé leur filiation avec la branche aînée de l'illustre maison dont un aïeul releva les titres et les armes sous le règne de Louis XV. En cultivant sa forme reliquaire, la famille, catholique, aurait assimilé également un passé lignager habité par la Réforme calviniste puis luthérienne pendant deux siècles. La mémoire protestante des Coligny se fonde complètement, en effet, dans l'avatar profane d'un objet de dévotion catholique. Participant aux qualités ou mérites du défunt, comme communiqués par sa relique<sup>94</sup>, les dépositaires de la mémoire des Coligny affirmeraient, par ailleurs, leur attachement à la naissance et à la tradition, autour desquelles la noblesse d'extraction a reconstitué localement un patrimoine et une influence au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce reliquaire a enraciné dans leur présent les valeurs et aspirations communes à deux lignées militaires : la vocation à servir et leur rôle dans l'histoire nationale, l'honneur ou une bonne renommée, une foi invaincue, et un double patriotisme, fait d'attachement à la France et à leurs racines bourguignonnes<sup>95</sup>.

Les avanies du corps dépecé de l'amiral de Coligny en 1572, puis le parcours trouble de ses cendres pendant trois siècles, ont été propices à la création de reliques profanes liées à son souvenir. Les reliquaires de Choye et de Rennes concurrencent ainsi, plus qu'ils ne les complètent, les ossements recueillis dans le Loiret au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

93. Sur Coligny (Ain), Aug. CORNET, « Coligny à travers les âges », *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain* 38/1 (1905), p. 110-124.

94. N. HERMANN-MASCARD, *op. cit.*, p. 11, p. 29.

95. Sur la stratégie identitaire et mémorielle de la noblesse d'extraction, voir, par exemple, Françoise BERCÉ, « Le château au XIX<sup>e</sup> siècle », dans J.-P. BABELON (dir.), *Le château en France*, Paris : Berger-Levrault – CNMHS, 1986, p. 373 ; C.-I. BRELOT, *La noblesse réinventée : nobles de Franche-Comté, de 1814 à 1870*, « Annales littéraires de l'Université de Besançon », diff. Paris : Les Belles Lettres, 1992, t. I, p. 12, 18-21, 32-33, 51, 53, 82s, t. II, p. 615, 750, 796-798, 843s, 897-898 ; Adeline DAUMARD, « Noblesse et aristocratie en France au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Les noblesses européennes au XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque organisé par l'École française de Rome [...] (Rome, 21-23 septembre 1985)*, [Milan-Rome :] Università di Milano - École française de Rome, 1988, p. 87-88, 100-101 ; Éric MENSION-RIGAU, *Aristocrates et grands bourgeois : éducation, traditions, valeurs*, Paris : Plon, 1994, p. 14-20, 94, 107-109, 125, 129, 139-140, 145, 150, 166.

Une sépulture tardive, des écrits d'historiens et de polémistes des guerres de Religion en guise de tombeau littéraire, une historiographie savante ayant servi parfois de lieu de mémoire, et des objets reliquaires... Le souvenir de l'amiral de Coligny vit aussi à travers l'histoire quelque peu fabuleuse de ses cendres. À travers celle-ci, émergent des questions afférentes au statut des restes humains et à la valeur des récits et des preuves historiques. Ces restes mortels doivent-ils être considérés comme les vestiges authentiques d'événements tristement célèbres, ou bien davantage comme des objets culturels, porteurs d'un système de représentations plus ou moins ancrées dans la mémoire des guerres de Religion? Quelle valeur doit-on conférer, par ailleurs, au récit de leurs heurs et malheurs à l'appui d'écrits partisans et anciens, et de témoignages tardifs? La conservation des restes ou reliques d'une figure du protestantisme français, et leur histoire, ont surtout une vocation identitaire. L'étude des deux « reliquaires » et celle des cendres ensevelies à Châtillon donnent à voir cette fonction primordiale des objets de la mémoire. Chargées de représentations collectives dépassant la stricte appartenance confessionnelle, elles témoignent du réinvestissement nobiliaire ou idéologique d'une légende huguenote au XIX<sup>e</sup> siècle, voire dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour ce qui concerne les ossements abrités dans un décor philosophique et maçonnique à Mauperthuis en 1786<sup>96</sup>. Prise dans ces mémoires concurrentes, l'identité huguenote de l'amiral de Coligny se lit moins sur des restes mortels que dans l'histoire de leurs vicissitudes, à l'instar des restes perdus de son frère, François d'Andelot<sup>97</sup>...

96. Cet aspect n'est pas développé, car insuffisamment documenté dans le cadre de cette étude. Toutefois, sur l'esprit de ce jardin à fabriques, voir Monique MOSSER, « Hubert Robert, 1733-1808 », dans Michel RACINE (dir.), *Créateurs de jardins et de paysages en France, de la Renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle*, t. I, [Arles:] Actes Sud, 2001, p. 159-160; Jean-Marcel HUMBERT, « Les fabriques égyptisantes, entre exotisme et ésotérisme », dans Jackie PIGEAUD, Jean-Paul BARBE (dir.), *Histoires de jardins : lieux et imaginaires. IV<sup>e</sup> entretiens de la Garenne-Lemot*, Paris : PUF, 2001, p. 181-185, 191-193; Helmut REINHARDT, « L'influence de la franc-maçonnerie dans les jardins du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Carmen AÑÓN FELIÚ (dir.), *El lenguaje oculto del jardín : jardín y metáfora*, [Moreto:] Editorial Complutense, 1996, p. 194. L'obédience maçonnique des découvreurs et protecteurs des restes (Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, le marquis de Montesquiou) et les références littéraires du reliquaire Hardoüin à deux membres de la loge de Thalie, affiliée à celle des Neuf-Sœurs (Voltaire et Person de Bérainville), donnent à s'interroger également sur la valeur de cet objet; à propos des premiers, voir, p. ex., Alain LE BIHAN, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Bibliothèque nationale, 1966, p. 363, 365.

97. Mort à Saintes le 7 mai 1569, il a été convoyé à La Rochelle et aurait été déposé dans la Tour de la Chaîne, au cœur du bastion protestant, en présence de Jeanne d'Albret. Afin d'accomplir ses dernières volontés, son fils aîné, Guy-Paul de Laval, a rapporté son corps à La Roche-Bernard, en Bretagne, pour l'inhumer auprès de sa première épouse, le 10 juin 1579. En 1633, son mausolée, et la chapelle (le Dôme) de l'ancien hôpital qui l'abritait, ont été démolis après la vente de la baronnie au duc de Chevreuse. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux écrivains nîmois – Léon Ménard, puis l'auteur anonyme d'un poème historique conservé à Montauban – l'ont confondu avec son jeune neveu, Odet de Coligny, inhumé à Nîmes, puis exhumé et réduit en cendres vers 1729 par les religieuses de Notre-Dame-de-la-Victoire qui s'étaient établies dans les

## RÉSUMÉ

*Le 29 septembre 1851, presque trois siècles après la mort de l'amiral de Coligny, ses cendres recevaient une sépulture dans l'ancien domaine des sires de Châtillon. Leur retour dans le Loiret a donné naissance à une vulgate savante discutée, depuis lors, à l'aune de récits historiques ou polémiques des guerres de Religion et de témoignages écrits très tardifs. De menus restes hypothétiques du cadavre, apprêtés comme des reliques, ont suscité un moindre intérêt scientifique. L'étude critique de l'histoire légendaire des ossements préservés, des questions débattues relativement à leur destin singulier, et de deux reliquaires profanes conservés en France, atteste le statut ambivalent du corps mort du héros calviniste et de son souvenir. Censés témoigner d'événements passés, ces restes mortels sont également des « objets de la mémoire », porteurs de valeurs ou de représentations, qu'il convient d'examiner en évoquant les réinvestissements identitaires voire idéologiques d'un symbole protestant depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.*

## ABSTRACT

*On 29 September 1851, nearly three centuries after his death, the ashes of admiral Coligny were buried in the former lands of the lords of Châtillon. The return of his remains to the Loiret stimulated much scholarly discussion at the hand of historical and polemical reports of the Wars of Religion, as well as written accounts dating from a much later period. Less scholarly interest has been shown for these tiny remains of Coligny's alleged body when framed as relics. The present study of the legendary history of the preserved bones, of the debates they occasioned by their special destiny, and of two secular reliquaries in France reveals the ambivalent status of this Calvinist hero's corpse and of his memory. Intended as a witness to past events, his remains also function as 'objects of memory', purveyors of values and representations, which are worth examining for the identity and ideological reinvestment of this nineteenth-century Protestant symbol.*

## ZUSAMMENFASSUNG

*Beinahe dreihundert Jahre nach dem Tod von Admiral de Coligny, wurde am 29. September 1851 seine Asche in einem Grab des früheren Gutsbesitzes der Herren von Châtillon bestattet. Ihre Rückführung in die Region Loiret gab Anlass zu einer umstrittenen, aber weitverbreiteten Darstellung historischer Polemiken über die Religionskriege und sehr spät verfasste Berichte. Die als*

---

murs de l'ancien hôtel de ville. L'un et l'autre ont fait du corps honoré puis outragé dans la place de sûreté protestante, l'emblème des haines religieuses françaises. Leur erreur sur l'identité du défunt, a été mise en évidence par des membres de l'Académie de Nîmes en 1903 et 1905. Voir [Léon] MÉNARD, *Histoire des évêques de Nîmes, où l'on voit ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette ville pendant leur épiscopat, par rap[p]ort à la religion*, t. I, La Haye: Pierre Grosse, 1737, p. 361-363; « Exhumation à Nîmes du corps de d'Andelot, frère de l'amiral Coligny. – Poème manuscrit sur ce sujet », *BSHPF* 3 (1855), p. 229-230; Albert DONNEDIEU DE VABRES, « Derniers jours et sépulture de d'Andelot », *Nemausa*, 1<sup>re</sup> année (1883), p. 39-45, 124-127 (non consulté); A. REINAUD, « Compte rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1905 », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 8<sup>e</sup> série, t. XXIX (1906), p. XLII-XLIII; Maurice ROY, « François de Coligny d'Andelot: son monument funéraire à La Roche-Bernard, œuvre de Jean II Juste », *Gazette des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> période, t. VI (1931), p. 88-91; M. CHRISTOL, « La tombe de François d'ANDELOT », *BSHPF* 108 (1962), p. 86-87; F. LE BIHAN, art. cit., p. 232-242.

*Überreste seines Leichnams angesehenen wenigen Aschereste wurden wie eine Reliquie behandelt, weckten aber kaum wissenschaftliches Interesse. Die historische Untersuchung der legendenhaften Darstellung über die bewahrten Knochenreste, Debatten über ihren einzigartigen Weg und der beiden in Frankreich aufbewahrten profanen Reliquiarien belegen den umstrittenen Status des toten Körpers des calvinistischen Helden und seiner Erinnerung. Obwohl sie dafür bestimmt waren an vergangene Ereignisse zu erinnern, sind die sterblichen Überreste auch „Gedenk-Objekte“, die Werte und Vorstellungen transportieren, die genau untersucht werden müssen, indem man die identitätsstiftende oder gar ideologische Aufladung eines protestantischen Symbols seit dem 19. Jahrhundert betrachtet.*